

MAIRIE DE MONT ARANCE-GOUZE-LENDRESSE

(Communes fusionnées)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 mai 2014

Le trente mai deux mil quatorze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN et POLHER et ainsi que MM. CAMDESSUS, DUCOS-DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, MARGNAC et SALEFRANQUE.

30-05-2014-11

Absent: M. Jacques CLAVÉ.

Secrétaire de séance élue : Mme LOQUET.

OBJET: ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - MARCHE PUBLIC

Madame ETCHART rappelle à l'assemblée la précédente délibération du 17 mars 2014 décidant de procéder à la mise en concurrence des entreprises sous la forme adaptée pour un marché à bons de commande de quatre ans maximum dont le montant minimum était de 150 000 €H.T. et le montant maximum de 205 000 € H.T.

L'appel public à la concurrence a été lancé avec date limite de remise des offres fixée au 28 mars 2014 à 17H00.

Les plis ont été ouverts le 2 avril 2014 et l'analyse des offres a permis de retenir l'entreprise CLAVÉ Yves SARL qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour le montant global de 201 296.56 euros H.T. sur quatre ans.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DECIDE de retenir la proposition de l'entreprise CLAVÉ Yves SARL pour le montant indiqué de 201 296.56 euros H.T. sur quatre ans.

DESIGNE Madame Véronique ETCHART aux fins de signer les documents se rapportant à cette attribution, notamment le marché public et ses éventuels avenants dans la limite des crédits budgétaires votés et du montant maximum du marché.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme. Le Maire,



Jacques CLAVÉ